



Paris, le 28 septembre 2012

Le changement, c'est pour quand ? **Nous avons une nouvelle ministre,** **exigeons une réelle politique éducative à la PJJ !**

Cinq mois après les élections présidentielles et la victoire de François Hollande, l'environnement économique et social, continue à se dégrader. La multiplication des évacuations brutales des camps de Roms nous rappelle les pratiques nauséabondes de Sarkozy et Guéant. Les annonces des plans de licenciements massifs gardés sous le coude par les entreprises avant les élections, se multiplient. Le traité qu'on veut nous faire adopter en France est une véritable cure d'austérité pour imposer aux peuples de payer la facture de la crise et de la dette provoquée par les banques et les grandes entreprises. C'est bien parce qu'ils en ont compris les enjeux que partout en Grèce, en Espagne, en Italie les salarié(e)s se mobilisent pour s'y opposer comme nous le ferons le dimanche 30 septembre en France à Paris.

La politique gouvernementale, si elle se démarque dans quelques domaines (justice, éducation), est loin de répondre à la situation et aux inquiétudes de la population. L'allocation de « moyens nouveaux » aux uns, justice et éducation, se fait au détriment de ceux accordés aux autres tels que la santé, l'emploi, le travail, le logement ou la culture... Les mesures prises pour s'opposer aux fermetures d'entreprises relèvent des mêmes recettes qui ont déjà failli et du même fatalisme désespérant. Les salariés attendent d'autres réponses et plus d'ambition, sur l'emploi, le pouvoir d'achat, leurs conditions de travail et l'accès aux besoins sociaux fondamentaux.

Au ministère de la Justice, le positionnement de la nouvelle Garde des Sceaux, ainsi que la tonalité de ses déclarations, font naître un espoir chez des personnels qui ont été attaqués, dénigrés, remis en cause dans leur identité professionnelle et leurs missions depuis des années. Si notre ministère n'est pas, pour l'instant, concerné par les mesures de restrictions budgétaires, la présentation du budget de la justice vendredi 28 septembre nous indiquera si il est en mesure de rattraper les coupes sombres subies par la PJJ ces dernières années.

Début août, Madame Taubira a estimé qu'il fallait sortir du « fantasme » CEF et « arrêter de dire que c'est LA solution ». Même si le programme CEF est loin d'être remis en cause et que ses déclarations ont été relativisées par d'autres membres du gouvernement, les propos de la Ministre permettent l'ouverture d'un débat sur leur prétendue efficacité. Il y a quelques mois encore, la DPJJ affirmait que le débat était clos sur cette question... Cependant, une inspection conjointe des affaires sociales et des services judiciaires a été diligentée. Pour l'instant le programme de conversion des EPE en CEF n'a été que partiellement suspendu. Les conclusions de cette inspection seront déposées en janvier. La direction du SNPES-PJJ/FSU sera auditionnée.

Parallèlement, les représentants du SNPES/PJJ-FSU ont constaté une véritable volte face de la direction de la PJJ. Elle se dit désormais prête à accepter de discuter de ce qui était hier inscrit dans le marbre, imposé par l'approche strictement comptable et sécuritaire (temps FIR, CEF, place du milieu ouvert, insertion...). Nous ne sommes pas dupes, il s'agit d'une posture inspirée des consignes de la Ministre ! L'ensemble des responsables ne semble pas à l'unisson de la posture de la DPJJ ; la traduction des bonnes intentions ne se fait pas sur les services et semble avoir du mal à être mise en œuvre, aujourd'hui, par les responsables d'hier... Chez les personnels qui espèrent un véritable changement, le doute s'installe.

Les discussions sur le temps FIR ont repris. Les conclusions seront révélatrices des intentions réelles de la DPJJ.

Dans les milieux ouverts, les restructurations se poursuivent à l'interne des STEM0 : déssectorisations, mutualisation des moyens notamment pour les MJIE, remise en cause de la spécificité d'intervention des ASS,

attaques contre la pluridisciplinarité, multiplication des compléments de services pour les psychologues...De plus dans certaines UEMO, la pression comptable de la hiérarchie et la menace à la suppression de postes amènent les personnels à accepter une dénaturation de leur mission et de leur spécificité. Tout cela contribue à une dégradation continue des missions éducatives et des conditions de travail.

L'insertion, exsangue après les multiples restructurations et fermetures, subit aujourd'hui une diminution sans précédent des moyens financiers attribués pour l'indemnisation des mineurs stagiaires, par le biais de l'ASP. Cela remet en cause la finalité de la mission d'insertion et dans un contexte de crise social, sa crédibilité aux yeux des adolescents.

Dans les hébergements éducatifs, la généralisation du placement sanction et sans délai après la décision judiciaire, la multiplication des logiques de probation et de contraintes obligent à travailler dans l'urgence et génèrent un climat de violences. L'intervention des professionnels est disqualifiée et les adolescents davantage fragilisés. Des conditions de travail catastrophiques, un stress permanent, un autoritarisme déplacé et des moyens financiers de plus en plus réduits au profit de la priorité accordée aux structures d'enfermement incitent les personnels à quitter l'hébergement par tous les moyens.

Dans les DIR, les DT, les plate formes : les restructurations, les suppressions massives de postes des personnels administratifs et techniques créent des conditions de travail insupportables pour tous les personnels. La charge de travail augmente et entraîne des dysfonctionnements qui pénalisent les services et les personnels.

Les personnels non titulaires : si nous avons réussi à imposer le renouvellement d'une partie des contrats, ils restent la variable d'ajustement des DIR qui en font les premières victimes des réductions de postes.

Cela ne peut plus durer !

La CAN appelle les personnels:

- à se rendre à la manifestation contre le traité d'austérité européen le dimanche 30 septembre

La CAN appelle les sections :

- A se saisir du plan d'urgence, voté au congrès de Sangatte, afin d'imposer l'ouverture de négociations et la rupture avec la politique précédente.
- A se saisir du débat sur les centres fermés, à prendre toutes initiatives locales (sollicitation des élus, saisie des médias, réunions publiques...).
- A contraindre l'administration par des audiences, des CT...à prendre en compte la situation dramatique des hébergements éducatifs et la question de la surcharge de travail dans les milieux ouverts.
- A exiger le respect des normes en milieu ouvert.
- A exiger un état des lieux du secteur de l'insertion sur le territoire et faire remonter les besoins des services pour la prise en charge des adolescents.

La CAN exige :

La transformation des centres fermés en UEHC.

L'arrêt immédiat de l'expérimentation EPPOO.

Un bilan exhaustif de la réorganisation administrative : plate formes, DT, DIR, services

Le respect des normes de 14 ETPT éducateurs effectifs dans les UEHC

L'arrêt de la pré affectation et le rétablissement d'une formation initiale en 2 ans pour les éducateurs.

La communication aux personnels non titulaires de l'état de leur contrat antérieur afin qu'ils sachent s'ils peuvent bénéficier des dispositions de la loi du 12 mars 2012

Le rétablissement d'un secteur spécifique de l'insertion

Le rétablissement immédiat du financement de l'ASP sans condition limitative (délai de « carence » de 3mois...).

Le bilan de la mise en place de la MJIE.